Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COMMUNE DE SIGOULES-ET-FLAUGEAC situé sur la commune de SIGOULES ET FLAUGEAC.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché:

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Betterave certifié Bio ou équivalent 7Kg (réponse le 16/11/2025 au plus tard) Livraison le : 28/11/2025 12 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Carotte certifié Bio ou équivalent 25Kg (réponse le 16/11/2025 au plus tard) Livraison le : 28/11/2025 12 jours de délai de livraison
 - Produit n°3 Champignon certifié Bio ou équivalent 2Kg (réponse le 16/11/2025 au plus tard) Livraison le : 28/11/2025
- 12 jours de délai de livraison
 - Produit n°4 Chou blanc certifié Bio ou équivalent 4Kg (réponse le 16/11/2025 au plus tard) Livraison le : 28/11/2025
- 12 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Clémentine (environ 160 pieace) certifié Bio ou équivalent 20Kg (réponse le 16/11/2025 au plus tard) –
 Livraison le : 28/11/2025 12 jours de délai de livraison
 - Produit n°6 Kiwi certifié Bio ou équivalent 160Unité(s) (réponse le 16/11/2025 au plus tard) Livraison le : 28/11/2025
- 12 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Navet certifié Bio ou équivalent 2Kg (réponse le 16/11/2025 au plus tard) Livraison le : 28/11/2025 12 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Oignon certifié Bio ou équivalent 5Kg (réponse le 16/11/2025 au plus tard) Livraison le : 28/11/2025 12 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Orange certifié Bio ou équivalent 28Kg (réponse le 16/11/2025 au plus tard) Livraison le : 28/11/2025 12 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Persil certifié Bio ou équivalent 1Kg (réponse le 16/11/2025 au plus tard) Livraison le : 28/11/2025 12 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Poireau certifié Bio ou équivalent 4Kg (réponse le 16/11/2025 au plus tard) Livraison le : 28/11/2025 12 jours de délai de livraison
- Produit n°12 Poireau certifié Bio ou équivalent 3Kg (réponse le 16/11/2025 au plus tard) Livraison le : 28/11/2025 12 jours de délai de livraison
 - Produit n°13 Salade certifié Bio ou équivalent 6Unité(s) (réponse le 16/11/2025 au plus tard) Livraison

le: 28/11/2025 - 12 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : entre 8h30 et 9h à la cantine

Date limite de remise des offres :

16/11/2025, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés cidessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (euros ht/kg ou unitée) 40%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire = meilleure note) 30%
- Qualité du produit (maturité) (DLC 10 jours après livraison minimum) 30%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COMMUNE DE SIGOULES-ET-FLAUGEAC
- Jean Louis DESSALES
- 6 RTE D'UFFER
- 24240 SIGOULES ET FLAUGEAC
- · Responsable des achats : sahar awad
- Téléphone : 05 53 24 15 99
- Courriel: cantine.sigoules@gmail.com

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : Périgueux